

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. Godemel ^{J. Marie}
 profession de S. P. ^{maire}
 natif de Aurillac dép^t du Cantal
 demeurant à Aurillac
 allant à Gênes, Naples & Italie
 âgé de 27 ans taille d'un mètre 84 cent^{es}
 cheveux chât. f. front riche
 sourcils chât. yeux bleus
 nez fort bouche moyen
 barbe " menton rapé
 visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Aurillac le 21 9^{bris}
 mil deux cent quatre vingt

Signature des témoins A fait vier par le
Comité italien
 Signature du porteur J. Godemel

N° 86 du Registre

M. Godemel

Préfet,
de votre bienveillance
à l'Italie. Voici
s:
h Marie Marie

1894 à Aurillac.
le 15 janvier environ
: Gênes, Florence,
Milan, Turin.
Menton.

Monsieur le Préfet,
considération.

Godemel
place de la Préfecture
Aurillac

Aurillac, 17 novembre 1921.



Monsieur le Préfet,
Je viens solliciter de votre bienveillance
l'obtention d'un passeport pour l'Italie. Voici
les divers renseignements nécessaires :

- a/- Nom et prénom : Godemel Joseph Marie Marcel
- b/- Domicile : Aurillac
- c/- Date et lieu de naissance : 1^{er} juillet 1894 à Aurillac
- d/- Durée du voyage : du 15 décembre au 15 janvier environ
- e/- Localités où l'on désire se rendre : Gênes, Florence,
Assise, Rome, Naples, Venise, Milan, Turin
- f/- Point de sortie de France : Menton
- g/- Voyage d'agrément.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'expression de ma haute considération.

J. Godemel

2, place de la Préfecture
Aurillac

Vu avec avis favorable
Aurillac le 17 novembre 1921



Le Maire
Le Conseiller municipal
C. Léon